

# PPA de l'agglomération Rémoise

---

**Comité de lancement**

**25 mars 2016**



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
ACAL

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Organisation de la DREAL ACAL

- Fusionnée depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la DREAL ACAL a revu son organisation
- La qualité de l'air est traitée au sein du service Transition Énergétique Logement Construction et pilotée par une équipe basée à Strasbourg



# Ordre du jour

- Actualisation du contexte
  - Contentieux
  - Mise à jour de l'arrêté préfectoral « pics de pollution »
  - Qualité de l'air à Reims – Présentation de Prévision'air
- Actions du PPA de Reims métropole
  - 9 actions Transport et urbanisme
  - 7 actions Agriculture et chauffage résidentiel/tertiaire
  - 4 actions Industrie
  - 3 actions Transversales
- Appel à projet : « Ville respirable en 5 ans »

# Contentieux « Air »

- Dioxyde d'azote : NO<sub>2</sub>
  - 18 juin 2015 : Mise en demeure de la Commission
  - Dix-neuf zones et agglomérations de Marseille, Toulon, Paris, Clermont-Ferrand, Montpellier, la zone urbaine régionale de Languedoc Roussillon, la zone urbaine régionale de Poitou-Charentes, Toulouse, **Reims**, Grenoble, Strasbourg, Rennes, Lyon, la Vallée de l'Arve, Nice, Rouen, Saint-Etienne, Bordeaux, et Tours
  - Mise en cause pour dépassement de la valeur limite et la mise en œuvre des plans d'actions
  - Réponse apportée en septembre 2015

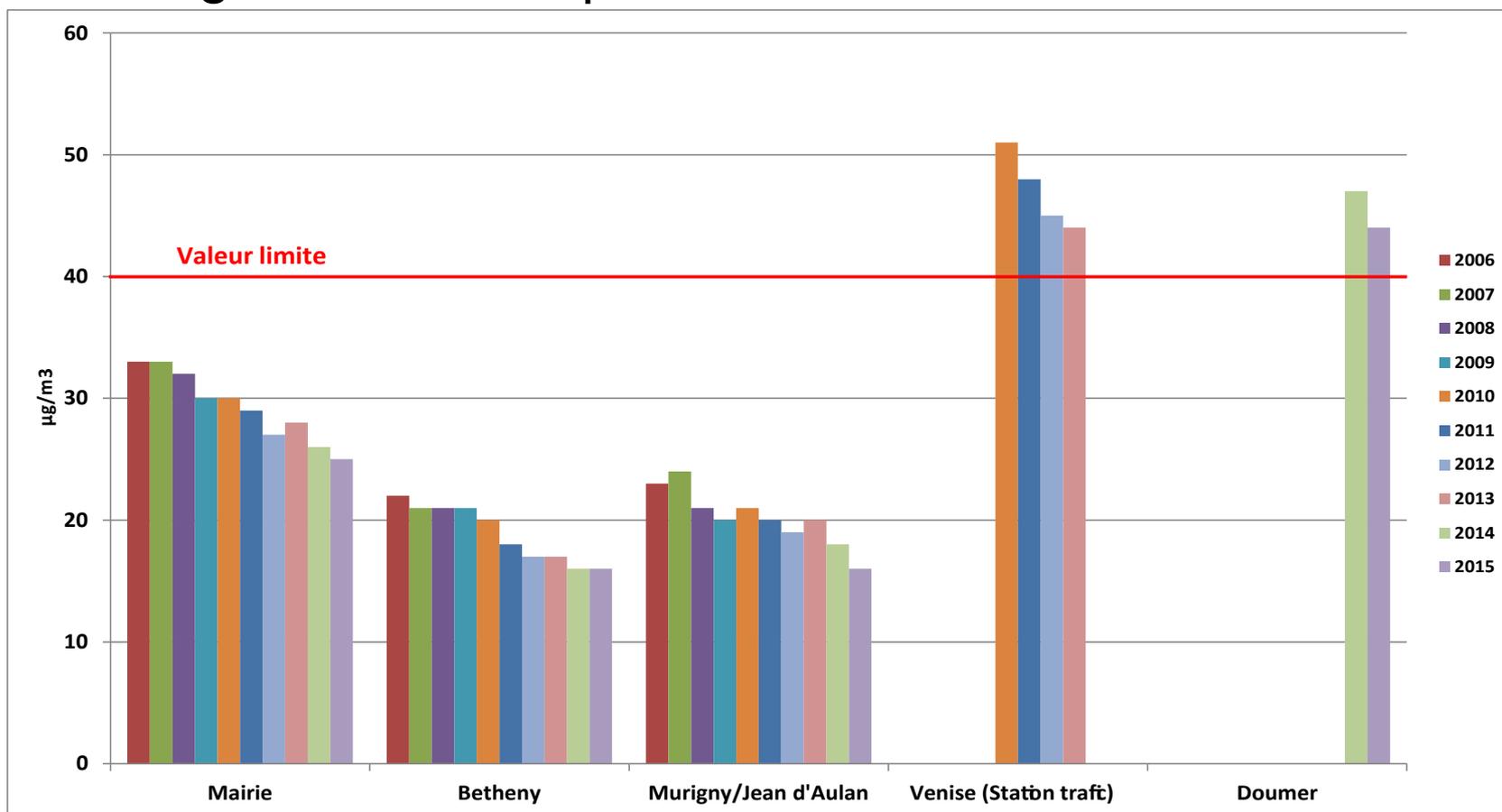
# Pics de pollution :

## Nouvel arrêté préfectoral

- Arrêté interpréfectoral signé le 4 novembre 2015
- La procédure de déclenchement est harmonisée
- La notion de persistance pour un pic de particule est introduite
- Des niveaux d'alerte pour les épisodes de particules permettent de graduer les mesures d'urgence

# Qualité de l'air : diagnostic

- Dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)
  - La valeur limite en moyenne annuelle est régulièrement dépassée

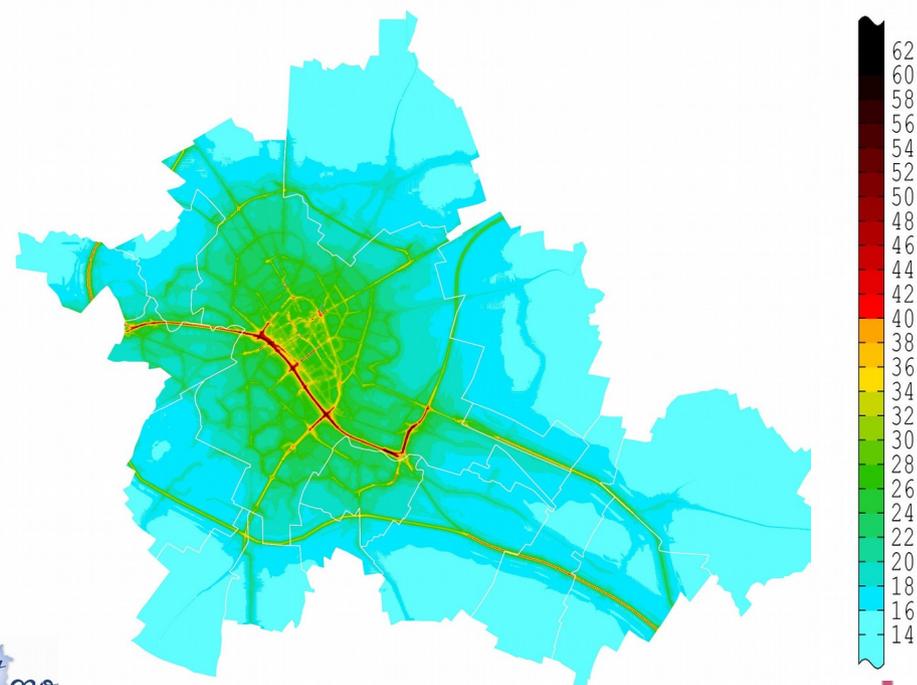


# Qualité de l'air : diagnostic

- Dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)
  - Les modélisations montrent des dépassements centrés autour des axes routiers importants
  - En 2014, environ 1400 personnes résidaient dans des zones en dépassement

CARTOGRAPHIE DU NO<sub>2</sub> EN MOYENNE ANNUELLE - ANNEE 2012

NO<sub>2</sub> en µg/m<sup>3</sup>



Atmo  
Champagne-Ardenne

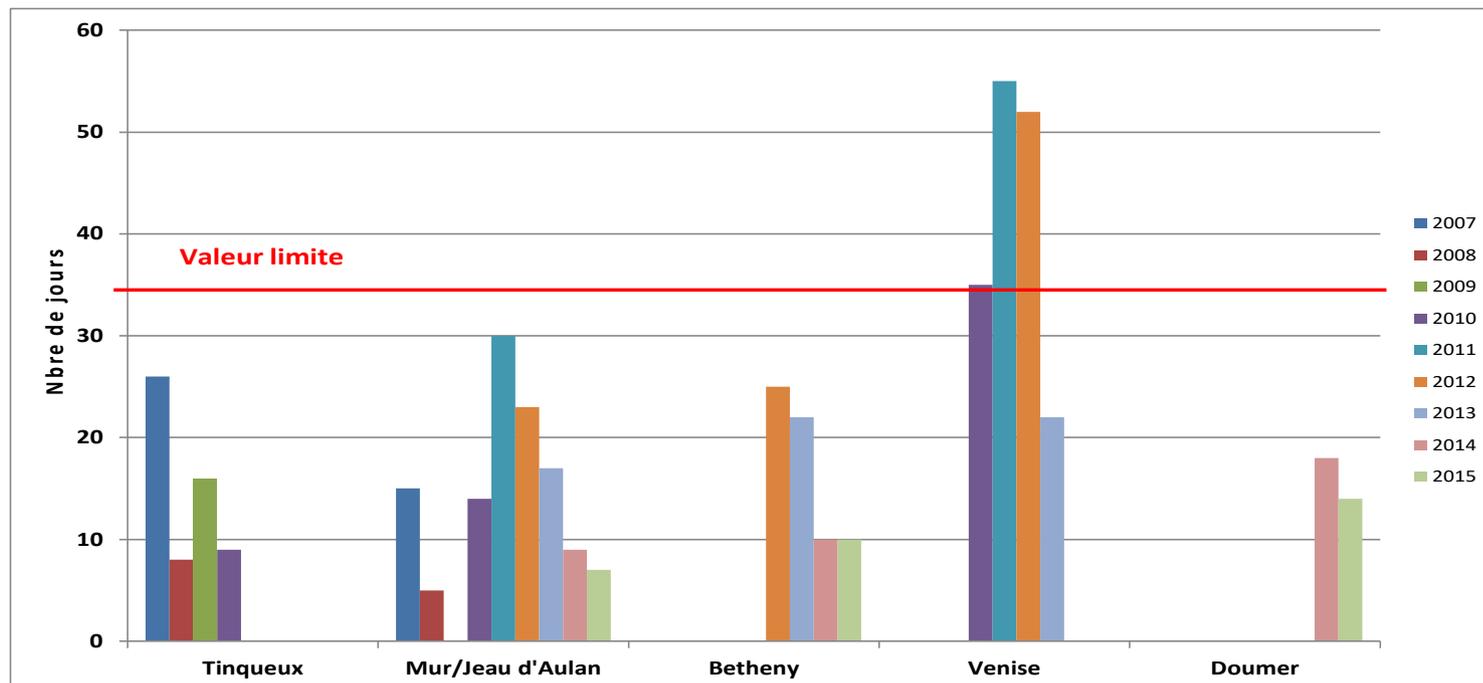
Cartographie : ATMO CA, 2013  
Source : REM'AIR 2.0 / ATMO CA  
Fond cartographique : IGN BD Topo

Rem'Air



# Qualité de l'air : diagnostic

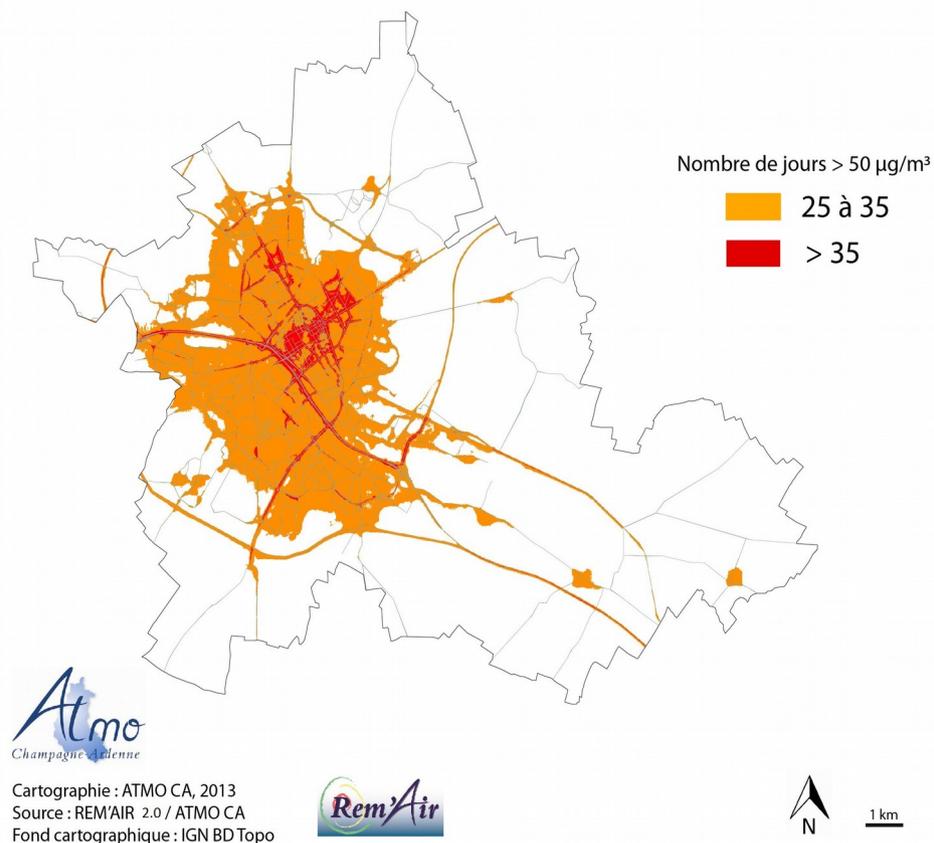
- Particules (PM10)
  - La valeur limite en moyenne annuelle pose peu ou pas de problème
  - Le respect des 35 jours ne dépassant pas  $50\mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne journalière reste fortement influencé par la météo



# Qualité de l'air : diagnostic

- Particules (PM10)
  - Les modélisations montrent des dépassements essentiellement sur le centre ville avec des surconcentrations le long des axes routiers importants
  - En 2012, près de 50 000 personnes résidaient dans des zones en dépassement  
En 2014, moins de 100.

CARTOGRAPHIE PM10 : IDENTIFICATION DES SECTEURS EXPOSES - ANNEE 2012



# Projection 2020

- Objectif

Diagnostic et comparaison à la réglementation à échéance du PPA dans une situation au fil de l'eau

- Hypothèses d'évolution

Issues de travaux du CITEPA selon des hypothèses macro-économiques nationales. Méthodologie nationale harmonisée.

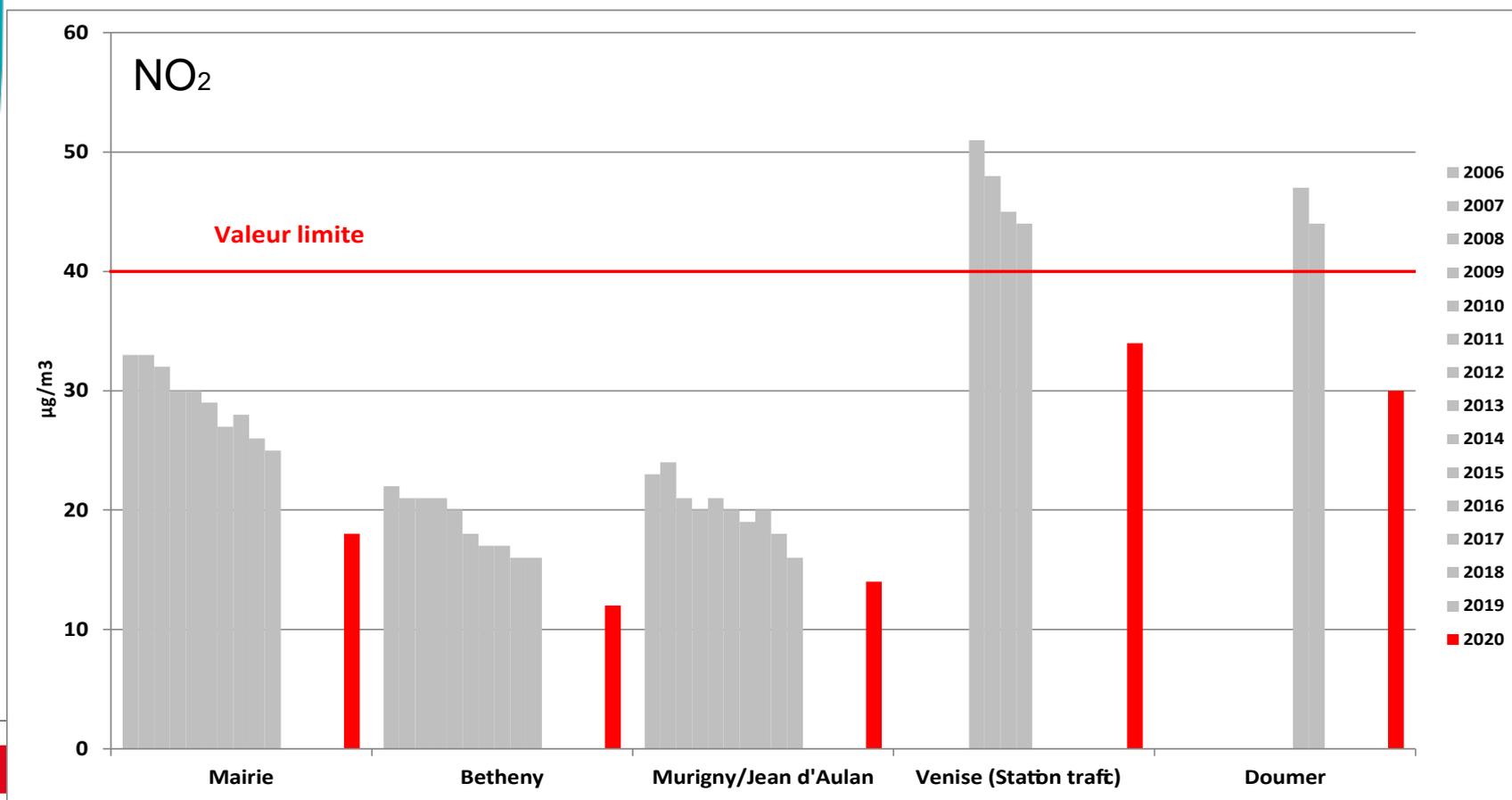
Evolution des émissions de Nox  
Périmètre RM



# Projection 2020

## Aux stations

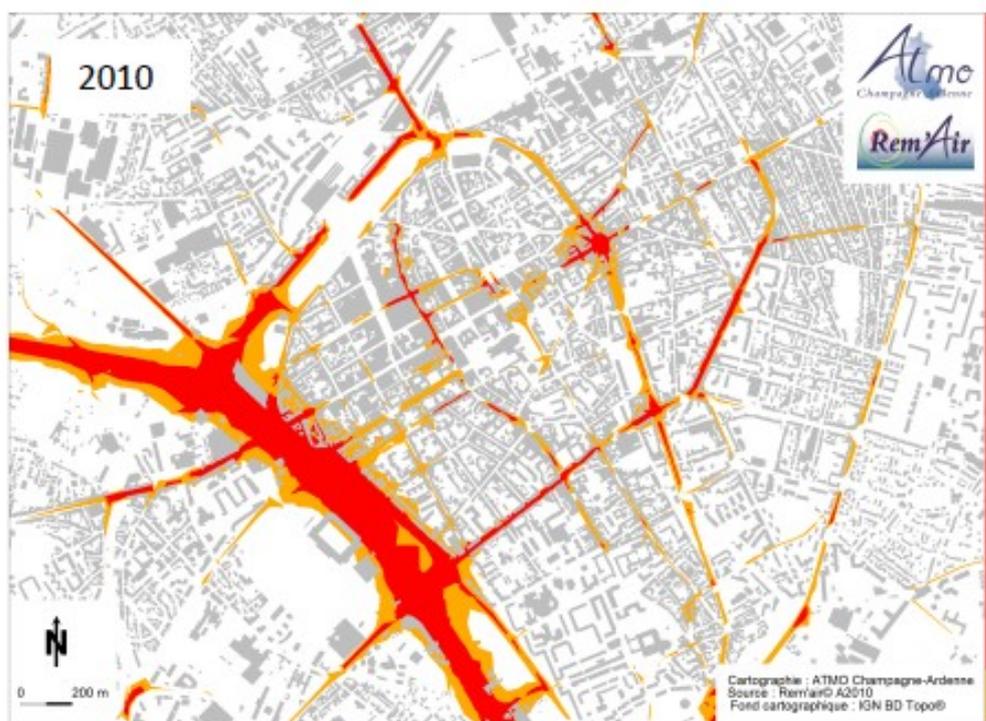
- Plus aucun dépassement réglementaire modélisé en NO<sub>2</sub> et PM<sub>10</sub>



# Projection 2020

## A l'échelle de l'agglomération

- Une surface en dépassement réglementaire qui se restreint à la voie Taittinger



# Projection 2020

## Exposition de la population

- Un nombre d'habitants exposés proche de 0 en 2020

NO<sub>2</sub>

Année	Version	Nbre d'habitants exposés	Pourcentage**
2010	Rem'Air©	5 300 – 8 800	2.4% – 4%
2011	Rem'Air©	2 800 – 4 400	1.3% – 2%
2012	Rem'Air© 2.0	2 600 – 3 300	1.2% – 1.5%
2013	Rem'Air© 2.1	1 900 – 3 200	0.9% – 1.5%
2015 (prospectif)*	Rem'Air© prospectif 1.1	1 900 – 2 600	0.9% – 1.2%
2020 (prospectif)	Rem'Air© prospectif 2.0	< 100	< 0.1%

PM10

Année	Version	Nbre d'habitants exposés	Pourcentage**
2010	Rem'Air©	400 – 3 500	0.2% – 1.6%
2011	Rem'Air©	26 800 – 36 200	12.3% – 16.6%
2012	Rem'Air© 2.0	45 800 – 49 400	21.1% – 22.7%
2013	Rem'Air© 2.1	< 100	< 0.1%
2015 (prospectif)*	Rem'Air© prospectif 1.1	< 100	< 0.1%
2020 (prospectif)	Rem'Air© prospectif 2.0	< 100	< 0.1%

# Projection 2020

## Limites de l'exercice

- Des résultats prospectifs dépendants des hypothèses posées. Exemples :
  - Renouvellement du parc automobile
  - Facteurs d'émissions réels
  - ...
- Influence élevée de la météorologie de l'année



Une situation actuelle toujours au-delà des seuils réglementaires



# Prévision'air

## Contexte du développement



9 actions « transport et urbanisme »

7 actions « agriculture et chauffage résidentiel/tertiaire »

4 actions « industrie »

3 actions « transversales »

Communication : Sensibiliser la population aux risques associés à la pollution atmosphérique

Amélioration des connaissances : Participer à une meilleure compréhension de la pollution locale pour mieux agir sur les émissions

Pic pollution : Renforcer et améliorer le dispositif d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution

# Prévision'air

## Livrables

12 cartographies par jour mises en ligne

3 échéances

Veille

Aujourd'hui

Demain

4 paramètres

NO<sub>2</sub>

NO<sub>2</sub>

NO<sub>2</sub>

PM10

PM10

PM10

O<sub>3</sub>

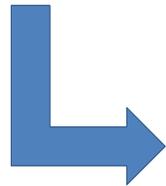
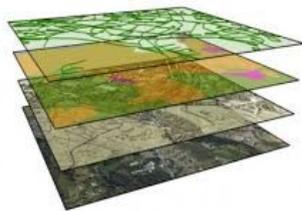
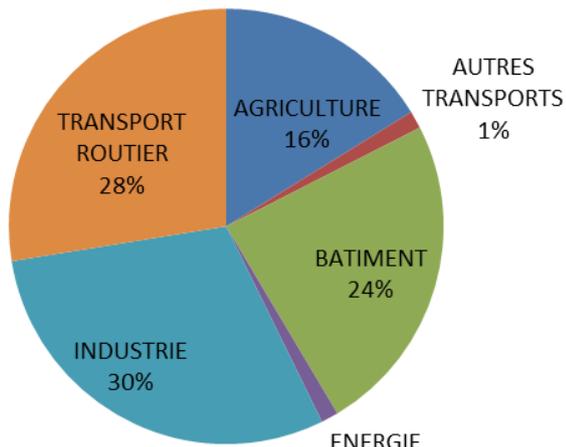
O<sub>3</sub>

O<sub>3</sub>

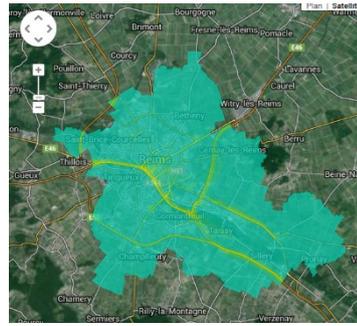
Indicateur  
QA

Indicateur  
QA

Indicateur  
QA



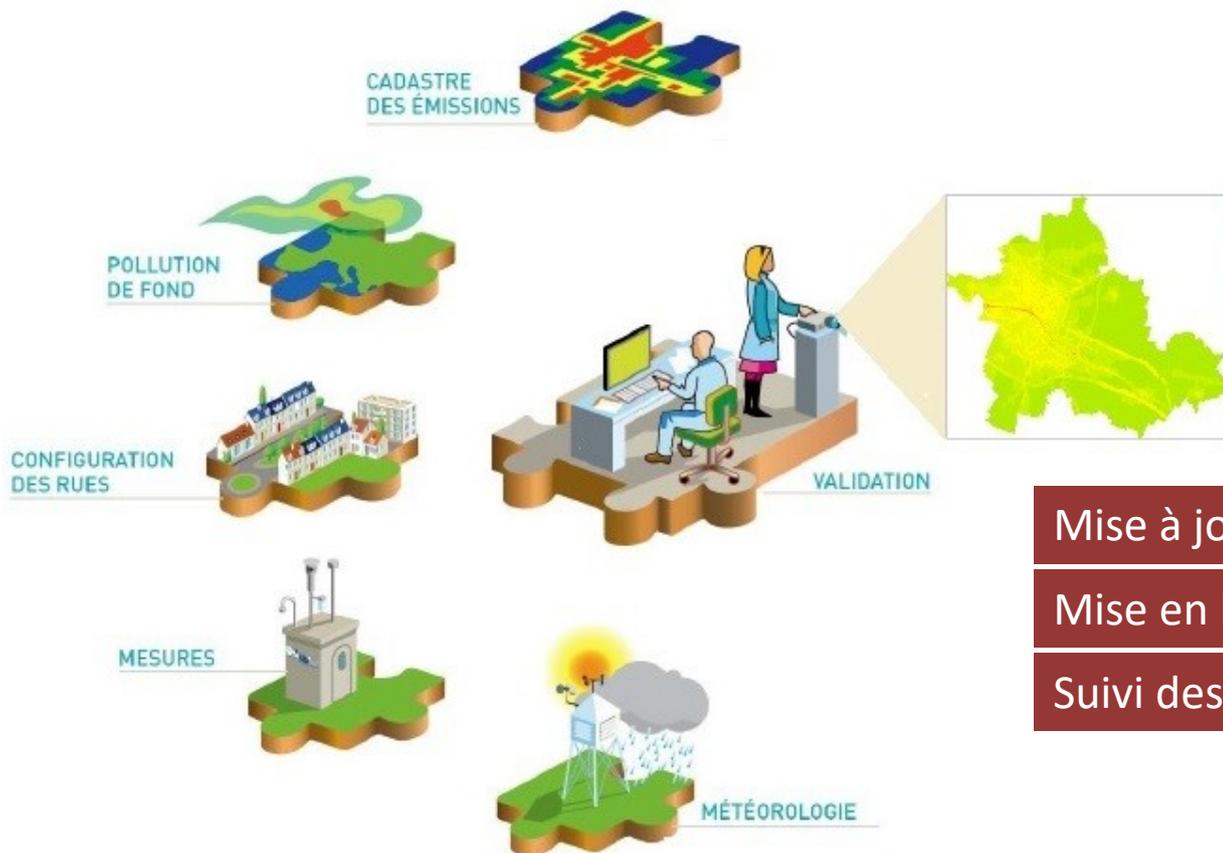
Envoi vers site internet



# Prévision'air

## Fonctionnement

Données d'alimentation et calculs



Mise à jour site internet

Mise en base des résultats

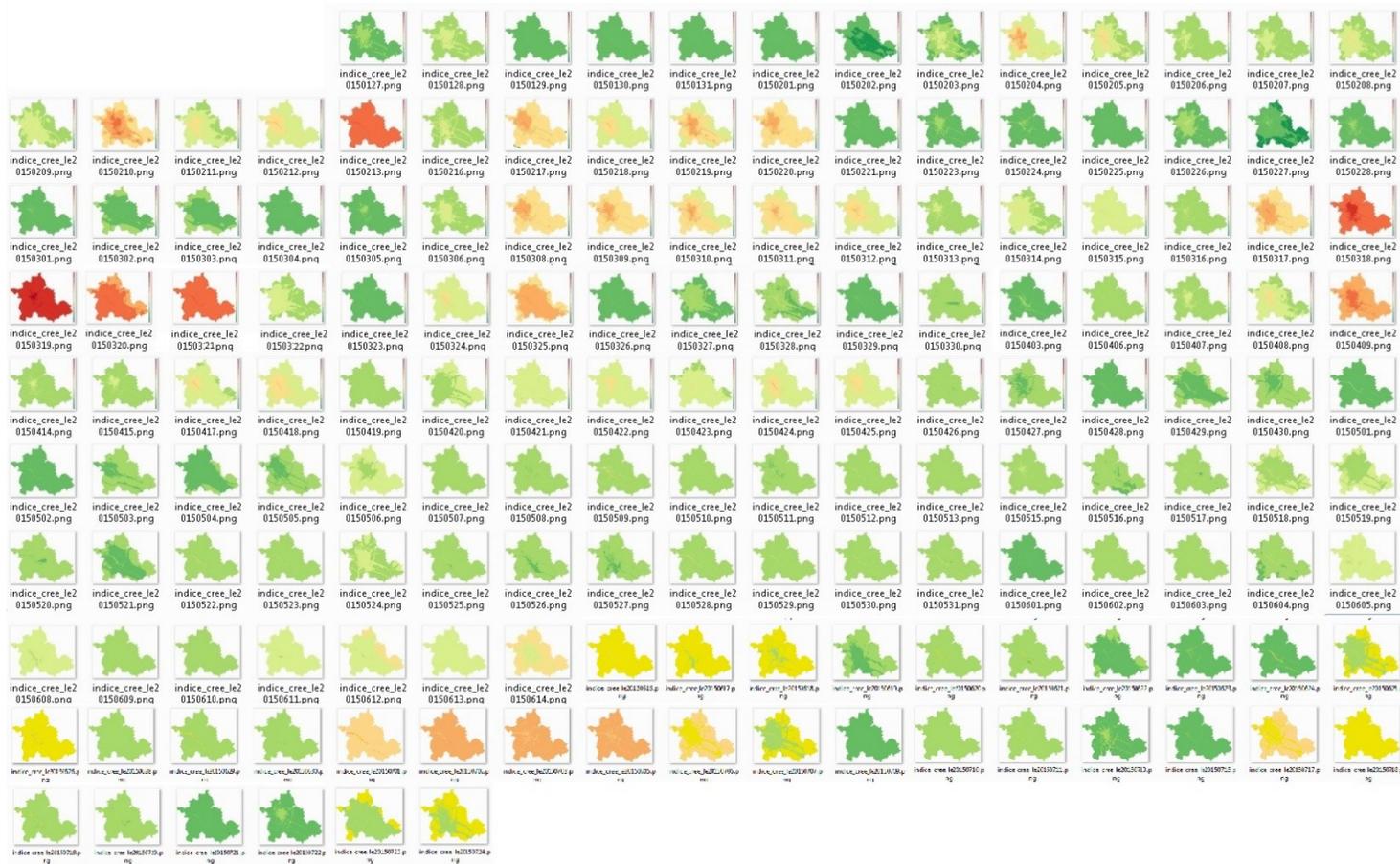
Suivi des scores de l'outil

# Prévision'air

## Visualisation de la variabilité temporelle

- Outil de prévision
- Visualisation de la variabilité temporelle de la qualité de l'air.

Chronique de l'indicateur du 27/01 au 24/07/15



Hiver

Printemps

Été

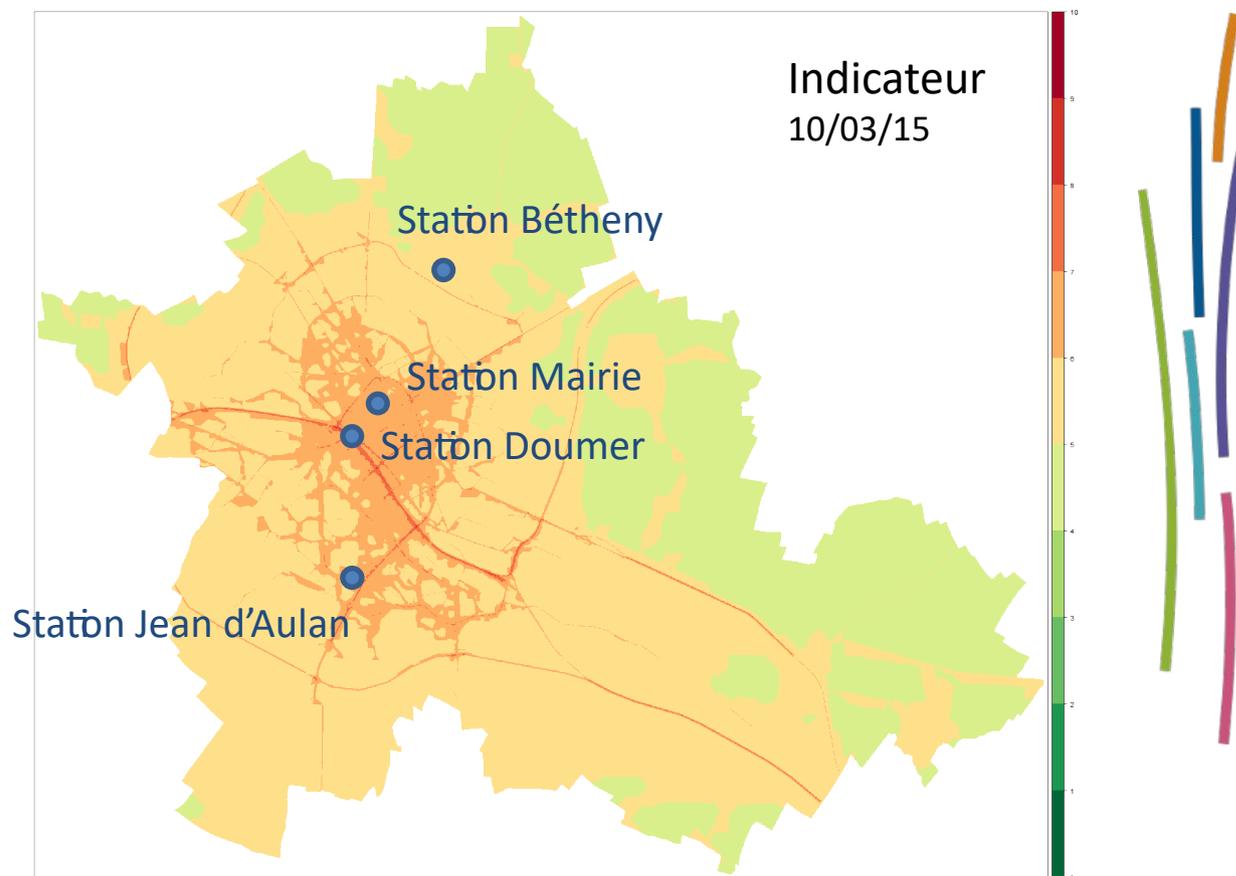


# Prévision'air

## Visualisation de la variabilité spatiale

- Outil adapté à l'échelle urbaine de RM
- Visualisation de la variabilité spatiale de la qualité de l'air

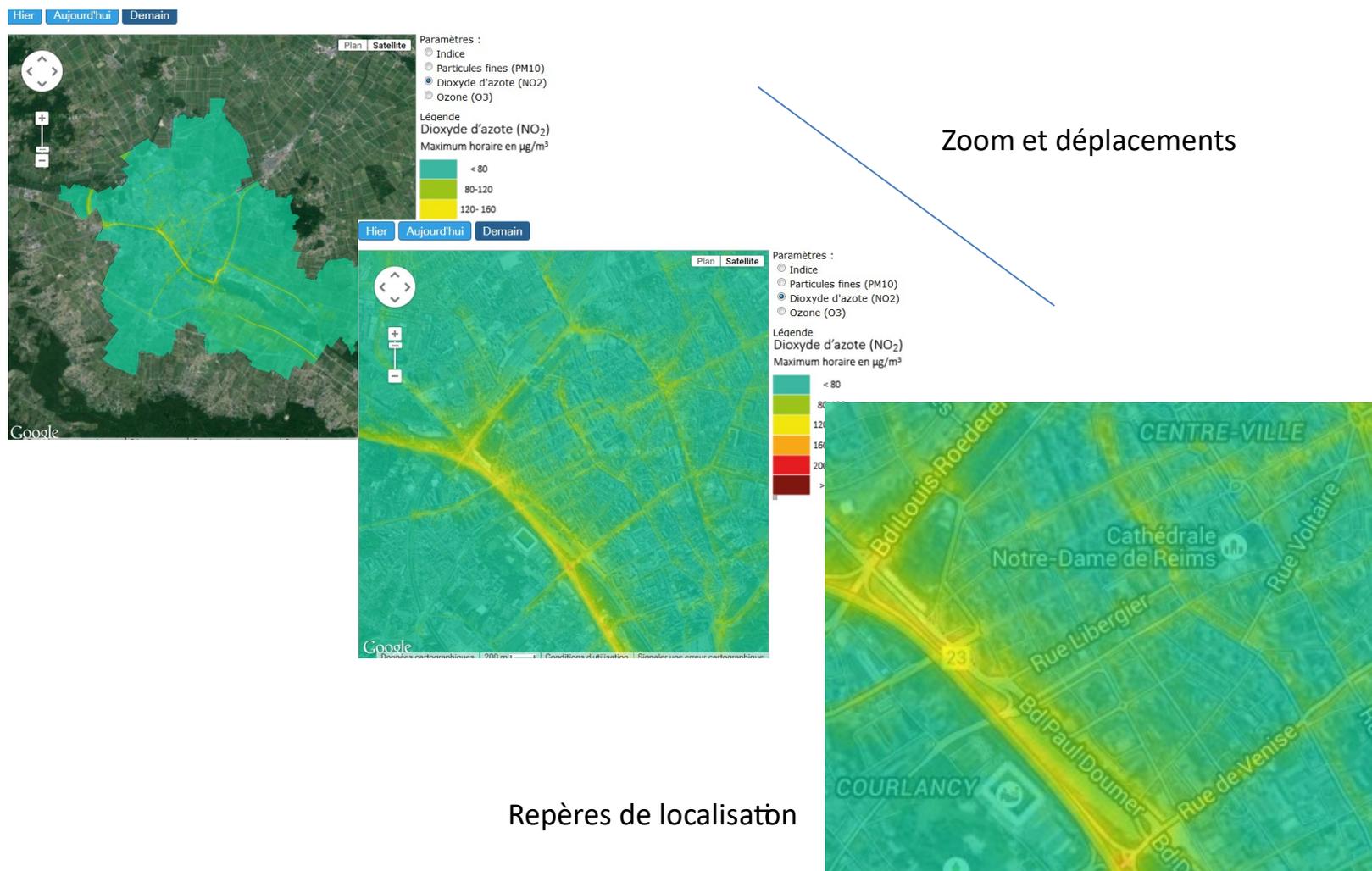
Complément à la diffusion  
de l'indice aux stations fixes



# Prévision'air

## Interactivité

- Un outil interactif, des cartes attractives et lisibles

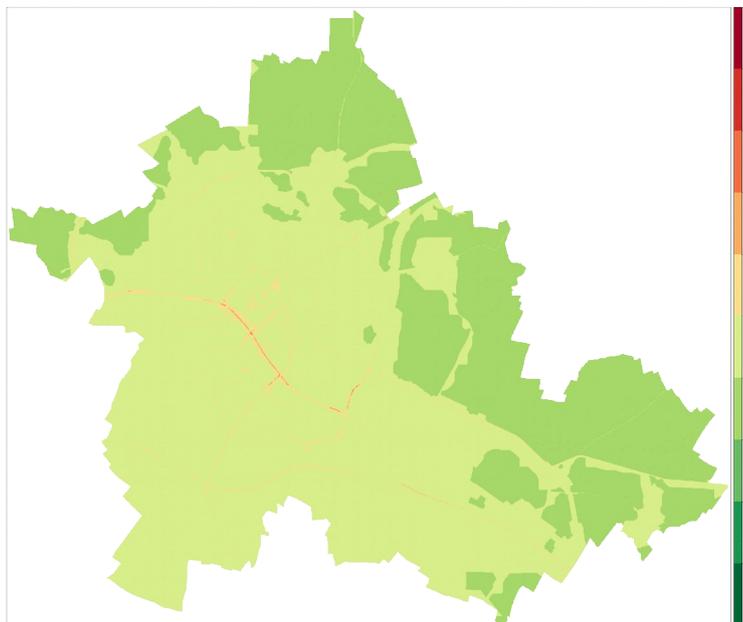


# Prévision'air

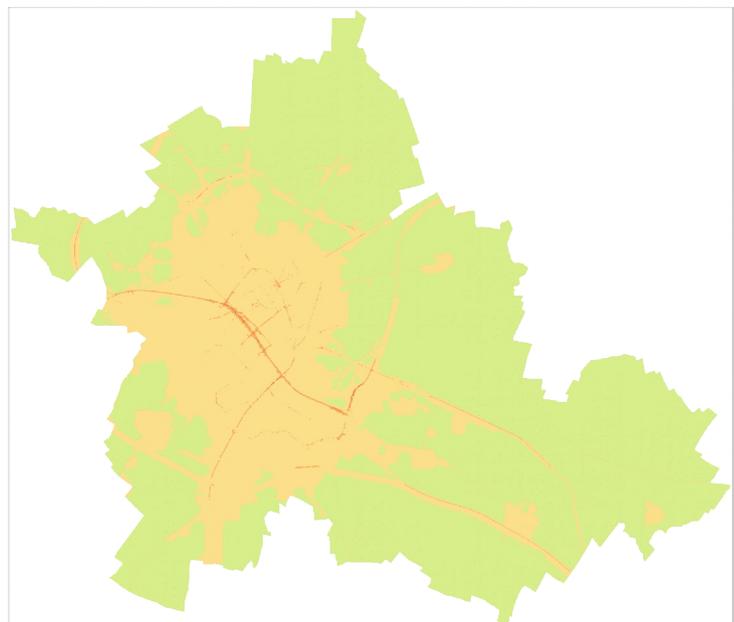
## Limites de l'outil

- Outil de prévision -> incertitudes
- Outil de communication et de sensibilisation et non un outil de déclenchement d'épisode -> nécessité d'une expertise supplémentaire pour une prévision fine

Prévision du 17/04 pour le jour même



Analyse du 18/04 pour la veille



# PPA de Reims

- 23 actions dans les différents secteurs d'activités
  - Transport
  - Urbanisme
  - Agriculture
  - Industrie
  - Résidentiel
  - Transversal
- Objectifs principaux :
  - Réduction pérenne de la pollution
    - Exposition de la population
    - Réduction des émissions
  - Minimiser l'impact des pics de pollution



# Les actions du PPA :

## Transport

- Diminuer de 11 % les émissions de NO2 par le PDU
  - Une dizaine d'axes routiers identifiés
  - Les modes de livraisons en question
    - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole
- Promouvoir les modes de déplacement moins polluants
  - Développement du vélo et de la marche
    - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole et vél'oxygène

# Les actions du PPA :

## Transport

- Promouvoir les modes de déplacement moins polluants
  - Développement de nouvelles offres de mobilité (covoiturage, autopartage)
    - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole
- Obliger les grands pôles générateurs de trafic à la mise en place de PDE
  - Obligation pour les structures de plus de 100 salariés
    - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole et la CCI

# Les actions du PPA :

## Transport

- Développer les flottes de véhicules moins polluants
  - Rendre attrayant l'investissement dans les véhicules moins polluants
    - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole
  - Promouvoir la charte « objectif CO2 »
    - Suivi de l'action et des indicateurs par la CCI

# Les actions du PPA :

## Transport

- Développer les flottes de véhicules moins polluants
  - Étudier la mise en place de rétrofit sur les bus de Reims
    - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE

# Les actions du PPA : Urbanisme

- Définir les attendus minimaux relatifs à la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme
  - Travailler sur les « porter à connaissance »
    - Suivi de l'action et des indicateurs par la DDT 51
- Définir les attendus minimaux relatifs à la qualité de l'air dans les études d'impact
  - Intégrer les enjeux qualité de l'air dans les étude d'impact
    - Suivi de l'action et des indicateurs par la DREAL

# Les actions du PPA :

## Agriculture

- Étudier les caractéristiques spatio-temporelles des émissions agricoles et définir les mesures de réduction adaptées
  - Mise en place d'un groupe de travail visant à explorer des pistes pour réduire les contributions agricoles
    - Suivi de l'action et des indicateurs par la DDT 51 et ATMO CA
- Passer les engins agricoles au banc d'essai moteur
  - Réglage moteur et promotion de l'écoconduite
    - Suivi de l'action et des indicateurs par la Chambre d'agriculture

# Les actions du PPA : Résidentiel – tertiaire

- Intégrer la qualité de l'air dans les politiques climat énergie
  - Au travers du PCAET notamment
    - Suivi de l'action et des indicateurs par la ville de Reims et Reims Métropole
- Réduire les émissions des petites installations de combustion utilisant la biomasse comme combustible
  - Conditionner les aides et sensibiliser les utilisateurs
    - Suivi de l'action et des indicateurs par l'ADEME

# Les actions du PPA : Résidentiel – tertiaire

- Réduire les émissions des petites installations de combustion utilisant la biomasse comme combustible
  - Accélérer le renouvellement et la montée en performance du parc de petits appareils
    - Suivi de l'action et des indicateurs par l'ADEME et la DREAL
  - Action sur la qualité du combustible
    - Suivi de l'action et des indicateurs par l'ADEME, Reims Métropole et les organismes professionnels
- Clarifier, réaffirmer et faire appliquer l'interdiction du brûlage de tout déchet (dont déchets verts)
  - Suivi de l'action et des indicateurs par la DREAL

# Les actions du PPA : Industrie

- Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE
  - Mise en œuvre des arrêtés ministériels sur les installations de combustion
    - Suivi de l'action et des indicateurs par la DREAL
- Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations ICPE hors combustion
  - Suivi de l'action et des indicateurs par la DREAL

# Les actions du PPA : Industrie

- Réduire les émissions de polluants atmosphériques du secteur artisanat et petites entreprises
  - Information/sensibilisation et lien avec les économies d'énergie
    - Suivi de l'action et des indicateurs par la CRMA et la CCI
- Diminuer l'impact des chantier
  - Intégrer un volet Air à la charte local en faveur du développement durable
  - Intégrer cette problématique aux arrêtés municipaux encadrant les chantiers
    - Suivi de l'action et des indicateurs par la FRTP et Reims Métropole

# Les actions du PPA :

## Accompagnement – communication

- Sensibiliser la population aux risques associés à la pollution atmosphérique
  - Améliorer la diffusion de l'information sur la qualité de l'air
    - Suivi de l'action et des indicateurs par ATMO CA, la DREAL et Reims Métropole
- Participer à une meilleure compréhension de la pollution locale pour mieux agir sur les émissions
  - Amélioration des outils et des connaissances
    - Suivi de l'action et des indicateurs par ATMO CA

# Les actions du PPA : Réglementaire

- Renforcer et améliorer le dispositif d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution
  - Transposition de l'arrêté ministériel du 24/03/2014
    - Suivi de l'action et des indicateurs par ATMO CA et la DREAL



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE

# Appel à projets : « Villes respirables »

- Présentation Reims Métropole



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE

# Perspectives 2016/2017

- Automne 2016 : Comité technique
  - Mise en place d'un tableau de suivi

	A	B	C	D
1				
2	<b>MESURES PRÉVUES DANS LE PPA</b>			
3				Avancement au 01/04/2015
4	<b>Disposition 1</b>	<b>Renforcer la politique de déplacements urbains réduisant le trafic routier, en lien avec le PDU</b>		
5		. Suivre et évaluer annuellement la réalisation des actions prévues dans le PDU arrêté		
6		. Améliorer la coordination des Autorités Organisatrices de Transports sur le bassin de déplacements de Strasbourg (convention d'étude pour la requalification de l'A35)		
				2015
7	<b>Disposition 2</b>	<b>Rationaliser le transport de marchandises sur la zone PPA</b>		
8		. Mettre en cohérence les arrêtés de circulation à l'échelle intercommunale		
9		. Produire une étude de faisabilité pour la mise en place d'un Tram-Fret		
10		. Proposer des modalités de gestion des flux de marchandises optimisés		
				2016 2018 2018
11	<b>Disposition 3</b>	<b>Restreindre l'accès aux véhicules les plus polluants dans certaines zones et sur certains axes</b>		
12		. Lancer une étude de faisabilité multicritères, opérationnelle, sur la mise en place de restrictions d'accès aux véhicules		
13		. Puis mener des actions		
				2015 2018
14	<b>Disposition 4</b>	<b>Réduire les émissions liées au transport sur l'avenue du Rhin</b>		
15		. Interdire le trafic PL ou mesure équivalente pour la déserte urbaine		
16		. Suivre l'évolution des trafics et respects des restrictions		
17		. Programmer une étude pour l'accès au nord du port ou globalement améliorer l'accessibilité		
				2016 En continu Avant 5 ans
18	<b>Disposition 5</b>	<b>Réduire les émissions dues au trafics sur les voies rapides urbaines (VRU)</b>		
19		. Mettre en place des mesures d'exploitation A35 / A4 (requalification A35 – convention d'étude)		
20		. TSPO		
				Fin d'année 5 ans

- Fin 2016, saisine des différents acteurs chargés de suivre les actions du PPA pour préparation du COPIL
- Début 2017, COPIL de présentation de l'avancement des indicateurs

# PPA de l'agglomération Rémoise

---

**Comité de lancement**

**25 mars 2016**



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
ACAL

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)